Chemin de fer

Bus

Funiculaire

Métro

Zones Mobilis

Zones communes avec d'autres communautés tarifaires

RESQUILLER NE VAUT PAS LA PEINE
Régulièrement, des contrôles sont effectués dans les véhicules. Les voyageurs sans titre de transport valable s'acquittent d'une surtaxe et sont inscrits dans le système d'information central. En cas de récidive, les frais sont plus élevés.

ZONES COMMUNES
Pour les voyages exclusivement à l'intérieur des zones 126 ou 127, le tarif Onde verte s'applique.
ⓘ **ondeverte.ch**

ZONES COMMUNES
Pour les voyages exclusivement à l'intérieur des zones 100, 105, 106, 107, 130, 131, 132, 133, 134 ou 135, le tarif Frimobil s'applique.
ⓘ **frimobil.ch**

ZONES COMMUNES
Pour les voyages des zones 62, 69, 72, 79 directement vers les zones 160 ou 161, le tarif Frimobil s'applique dans les deux sens.
Pour les voyages exclusivement à l'intérieur des zones 160 ou 161, le tarif Frimobil s'applique.
ⓘ **frimobil.ch**

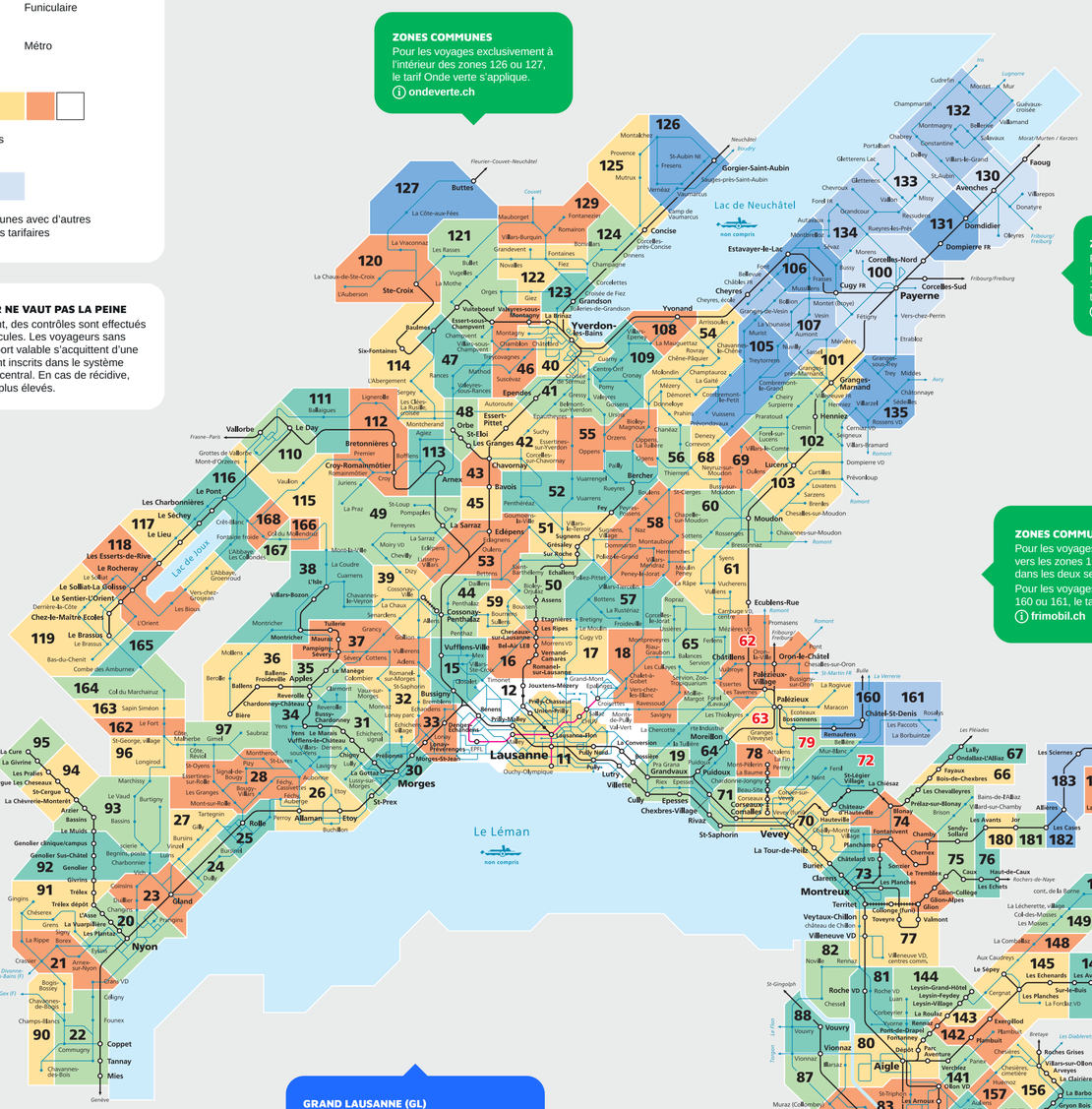
Lac de Neuchâtel
Le Léman
Lac de Joux
Lausanne
Morges
Nyon
Vevey
Montreux
Yverdon-les-Bains
Payerne
Oron-la-Ville
Moudon
Romont
Bulle
Thierrens
Granges-près-Marnand
Yvonand
Cheseaux-Noréaz
Yverdon
Chamblon
Champvent
Orbe
Arnex
Vallorbe
Le Pont
Le Brassus
Le Sentier
Le Chenit
Ste-Croix
Grandson
Concise
Estavayer-le-Lac
Cudrefin
Faoug
Avenches
Domdidier
Dompierre FR
Corcelles-Nord
Corcelles-Sud
Cugy FR
Gorgier-Saint-Aubin
Chavornay
Froideville
Bussigny
Bussy-Chardonney
Villars-Bozon
Montricher
Le Day
Les Charbonnières
Le Séchey
Le Lieu
Les Esserts-de-Rive
Le Rocheray
Le Solliat-La Golisse
Le Sentier-L'Orient
Chez-le-Maître-Ecolet
Le Brassus
Le Chenit
Lac de Joux
Vallorbe
Ste-Croix